

DELIBERATION**du conseil d'administration de l'Université du Mans****Séance du 31 mars 2025****Election de la présidente de l'université du Mans****LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

Les membres du conseil d'administration, réunis en formation plénière lors de la séance du 31 mars 2025, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MELCHIOR,

- VU** *le code de l'éducation et notamment ses articles L712-2, portant sur les attributions du président de l'université, et L712-3, relatif à la composition du conseil d'administration ;*
- VU** *l'arrêté SAGJ-25-003 du 22 janvier 2025 portant sur l'organisation de l'élection du président de l'université du Mans, scrutin du 31 mars 2025 ;*
- VU** *l'arrêté SAGJ-25-010 du 4 mars 2025, portant sur la recevabilité des candidatures pour l'élection du président de l'université du Mans, scrutin du 31 mars 2025 ;*
- VU** *l'arrêté SAGJ-25-017 du 25 mars 2025, portant sur la mise à jour des candidatures pour l'élection du président de l'université du Mans, scrutin du 31 mars 2025 ;*
- VU** *le procès-verbal de dépouillement afférent à l'élection de la nouvelle présidence de l'université du Mans, en date du 31 mars 2025 ;*
- VU** *les statuts de l'université du Mans approuvés par le conseil d'administration réuni en séance le 12 octobre 2017.*

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **Elisent, à la majorité absolue des voix au premier tour, Madame Delphine LETORT avec 22 voix.**

Résultat détaillé du vote

Nombre d'électeurs inscrits	36
Nombre d'électeurs ayant émargé	36
Nombre de votes constatés dans l'urne	36
Nombre de bulletins nuls	14
Nombre de suffrages valablement exprimés	22

Le président de séance,
Jean-Philippe MELCHIOR

Le 31 mars 2025

La présidente de l'université,
Delphine LETORT

Le 31 mars 2025